



**Comité d'Hygiène, de santé et
des Conditions de Travail départemental
des Landes-CHSCTD 40-
du jeudi 6 octobre 2022**

DECLARATION PREALABLE DE LA FNEC-FP FO 40

**Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Directeur Académique des Services de l'E.N des Landes,
Président du CHSCT D des Landes,
Monsieur le Secrétaire Général,
Mesdames et Messieurs les membres du CHSCTD des Landes,**

Il semble évident pour tous les acteurs de l'Education Nationale qu'il faut revaloriser de façon forte l'ensemble des métiers de l'éducation pour en améliorer l'attractivité. Cela passe par le salaire mais aussi par de meilleures conditions de travail. Cette rentrée s'est avérée plus que compliquée à ce niveau-là et après 5 semaines, beaucoup de personnels, toutes fonctions et catégories confondues, sont déjà très fatigués, estimant que leurs conditions de travail se sont encore détériorées. Partout, aussi bien dans le 1er que le 2nd degré, le manque de personnels est manifeste. Pour preuve, le nombre jamais atteint auparavant de contractuels recrutés.

Depuis des années, la FNEC FP FO ne cesse de marteler son exigence de recrutement des enseignants à Bac+3 pour élargir la réserve de candidats. Cette revendication est la suite logique de leur opposition à la masterisation des concours, et donc au recrutement des enseignants à Bac+5, décidés en 2010 par le gouvernement Darcos-Sarkozy. La FNEC-FP FO avait en effet été la seule organisation syndicale à voter contre les projets de décrets relatifs à la masterisation des concours au comité technique paritaire ministériel, au conseil supérieur de l'Education et au conseil supérieur de la fonction publique d'Etat. De la même manière, constatant le recours accru aux contractuels précaires et sous-payés, la FNEC FP FO revendique sans relâche la titularisation de tous les contractuels qui le souhaitent.

Dans ce contexte, il est évident que les conditions de travail des collègues ne sont pas correctes.

Dans ce contexte, est-ce le moment d'imposer les constellations aux PE qui ne sont pas volontaires?

Est-ce le moment d'imposer les évaluations d'écoles aux écoles non volontaires? Le ministre a d'ailleurs lui-même repoussé l'échéance. Nous en demandons toujours l'annulation pure et simple.

Est-ce le moment de lancer une grande vague de débats au sein des écoles ou des établissements du second degré, en associant élus, entreprises, parents, engendrant une nouvelle déréglementation dans l'Education nationale, avec les conséquences que l'on sait sur les conditions de travail de personnels épuisés par les contre-réformes ? Nous ne le pensons pas.

Les effets délétères des dernières réformes, à savoir l'École de la confiance, la loi de la Transformation de la Fonction Publique et le Grenelle de l'Éducation provoquent l'épuisement des enseignants, des maîtres spécialisés et des AESH, personnels précaires, qui pour certains vivent encore une situation dramatique concernant le non versement de leur salaire. Comment ne pas avoir envie de fuir cette institution, en voyant

ce qu'elle est devenue ? Et comment avoir envie d'embrasser la carrière lorsqu'on est jeune diplômé ? Nous pouvons citer en exemple le cas de stagiaires M2, qui logés sur Mont de Marsan se retrouvent envoyés en stage à l'autre bout du département. Certains, n'étant pas véhiculés, se retrouvent avec une solution train-bus d'une durée de 2h20 aller et 2h20 retour, une aberration ! Ils n'ont pas de voiture et ils vont partir en courant de l'Education Nationale.

En outre, des situations d'inclusions problématiques sont déjà remontées par les collègues, sans solution face à des situations très violentes, les exemples de mardi à St Paul-lès-Dax ou encore de l'école Badinter sont loin d'être des cas isolés.

La vétusté des locaux scolaires et le manque d'implication de certaines collectivités sont également des problèmes récurrents, qui impactent négativement les conditions de travail dans bon nombre d'établissements scolaires.

Localement, vous avez la main pour ne pas surcharger d'injonctions des collègues déjà émués par une rentrée difficile ou pour leur venir en aide lorsque des élèves sont déjà ingérables par exemple.

Monsieur l'Inspecteur d'Académie, la FNEC FP FO vous demande d'agir en ce sens.

Nous vous remercions de votre attention.

Les représentants de la FNEC-FP-FO des Landes